

## **EQUIPEMENT DES COLLÈGES PUBLICS RÉPARTITION DES CRÉDITS**

**Cinquième commission : Affaires  
scolaires et Enseignement supérieur**

**COMMISSION PERMANENTE  
du 11 juillet 2025**

**DELIBERATION  
N° 2025-07-11-79**

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de La Charente-Maritime, le 11 juillet 2025 à 15h45, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021),

Considérant la délibération n° 507 du 18 octobre 2024 de l'Assemblée Départementale approuvant le vote de 150 000 € pour l'équipement des collèges publics,

Considérant que le solde disponible est de 80 636 €,

Considérant la demande d'acquisition de mobiliers et matériels des collèges concernés,

Considérant l'avis favorable de la 5<sup>ème</sup> Commission du 27 juin 2025,

**DECIDE :**

1°) d'individualiser un crédit de 16 575 € à répartir entre les établissements listés en annexe,

2°) de verser les sommes dues sur présentation des factures acquittées.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Pour extrait conforme,  
Pour la Présidente du Département,  
La Première Vice-Présidente,

Catherine DESPREZ

## SUBVENTION D'EQUIPEMENT

ANNEXE

Canton	Commune	Bénéficiaire - Collège	Objet de la subvention	Montant alloué N-1	Montant demandé	Montant proposé
Marennnes	Marennnes-Hiers-Brouage	Jean Hay	Acquisition de mobilier pour le CDI	2 571 €	14 384,05 €	14 384 €
Rochefort	Rochefort	Pierre Loti	Acquisition d'un poste à souder pour l'ouvrier de maintenance		823,19 €	823 €
Saint-Porchaire	Saint-Porchaire	Fontbruant	Acquisition d'un souffleur dorsal à batterie pour l'ouvrier de maintenance		1 368,00 €	1 368 €
					<b>TOTAL</b>	<b>16 575 €</b>